



À LA DÉCOUVERTE
DE MA VILLE



Campus France vous guide
dans vos premiers pas en
France et vous fait **découvrir**
Perpignan, votre nouveau lieu
de vie.

BIENVENUE **À**
PERPIGNAN





L'ARRIVÉE À PERPIGNAN /

◆ Un International Welcome Desk pour les étudiants de l'Université

L'Université de Perpignan a mis en place un dispositif d'accueil pour les étudiants et les chercheurs internationaux, l'International Welcome Desk.

Sa mission principale est d'informer, d'orienter et d'accompagner les étudiants, les doctorants et les chercheurs internationaux dans leurs démarches administratives. L'international Welcome Desk dispose d'un espace dédié pour vous aider à réaliser vos démarches en ligne, et dispose d'un espace de documentation.

Adresse : l'International Welcome Desk est situé dans le Bâtiment BASE à l'entrée principale du campus de l'Université de Perpignan Via Domitia, 52 avenue Paul Alduy, 66000 Perpignan.

Accès : bus ligne 4, arrêt Campus.

Accueil : de septembre à fin novembre, du lundi au vendredi.

Contacts : <https://welcome.univ-perp.fr> (pour prendre rendez-vous directement sur le site) ou 04 30 19 81 29 et welcomedesk@univ-perp.fr.

Pour en savoir plus :

- téléchargez le **guide Étudier à Montpellier, Nîmes et Perpignan** disponible en français et en anglais :

<https://www.saiec.fr/>

- consultez le site dédié :

<https://welcome.univ-perp.fr> et les pages

International sur le site de l'UPVD :

<https://www.univ-perp.fr/>

- suivez la **page Facebook International UPVD** :

<https://www.facebook.com/internationalupvd>

◆ Un Service d'Accueil International Étudiants/ Chercheurs (SAIEC) à Montpellier

Le SAIEC de Montpellier (à 150 km de Perpignan) peut aussi vous accompagner dans vos démarches administratives et pratiques, quelle que soit votre université de rattachement (Université de Montpellier, Université Paul-Valéry Montpellier 3, Université de Nîmes, Université de Perpignan - Via Domitia).

Différentes aides sont à votre disposition, dont une feuille de route personnalisée, *e-international welcome solution* sur www.saiec.fr pour connaître toutes les démarches à suivre avant votre arrivée et pour votre installation en quelques clics !

Adresse : Accueil International Étudiants/Chercheurs (SAIEC), 8 rue de l'École Normale, 34000 Montpellier.

Accueil : ouvert toute l'année les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h sur rendez-vous.

Contacts/Informations : 04 67 41 67 87.

◆ Les parrains

Vous pouvez être accompagné par un parrain, en bénéficiant du dispositif gratuit de parrainage international mis en place à Perpignan !

Votre marraine ou votre parrain, étudiant français ou étranger de l'UPVD, vous contactera avant votre arrivée, vous accueillera à la gare ou à l'aéroport, vous accompagnera jusqu'à votre lieu d'hébergement et pourra aussi vous aider dans vos démarches.

Site : <http://www.parrainage-international.fr/>

Contact : suri@univ-perp.fr

◆ L'accueil dans les établissements

Quel que soit votre établissement, consultez le site internet de Campus France qui propose une série de **Fiches pratiques dédiées à l'accueil dans les établissements d'enseignement supérieur** :

<https://www.campusfrance.org> > Etudiants

> Ressources documentaires > Informations pratiques pour les étudiants > Dispositifs d'accueil des établissements

Si votre établissement d'accueil n'apparaît pas dans cette liste, rendez-vous directement sur son site internet.

◆ Les services nationaux et en région :

- étudiants : www.etudiant.gouv.fr

- doctorants, chercheurs : www.euraxess-1r.fr
ou www.euraxess.fr

Bien vous accueillir est une préoccupation majeure pour tous les établissements d'enseignement supérieur en France ! Le **label Bienvenue en France** est attribué aux établissements qui remplissent des critères élevés de qualité dans l'accueil des étudiants internationaux.





LE LOGEMENT À PERPIGNAN /

Se loger n'est pas toujours facile. Les loyers sont souvent élevés et les propriétaires exigent une garantie financière (caution).

L'offre de logement est cependant variée : parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, résidences étudiantes et résidences privées, logement chez l'habitant, colocation...

L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant le départ de votre pays d'origine.

En savoir plus :

- sur le site du **Centre Info Jeunes des Pyrénées**

Orientales (rubrique Se loger) :

<https://www.infojeunes66.fr/>

Adresse : Bureau Information Jeunesse 66, 97 rue Maréchal Foch, 66000 Perpignan.

Contact : 04 68 34 56 56 ou

contact@infojeunes66.fr

- grâce au **CRIJ d'Occitanie** (Centre Régional d'Information Jeunesse) qui propose un guide pour mieux se loger dans la région : <https://www.crij.org>

> Se loger > Guide logement Occitanie

QUELQUES CONSEILS

◆ Se loger pour quelques jours

• **L'Auberge de jeunesse**, située proche du centre ville et de la gare.

3 Allée Marc Pierre, Parc de la Pépinière, 66000 Perpignan

Contact : 04 68 34 63 32.

Site : <https://www.hifrance.org> > Perpignan

• **Autres types de résidences** : consultez le moteur de recherche de l'Office de Tourisme de Perpignan : <https://www.perpignantourisme.com> > séjourner > résidences hôtelières

◆ Se loger pour une longue période

• **Les logements étudiants du CLOUS (Centre Local des Œuvres Universitaires) de Perpignan** :

54 avenue Paul Alduy, 66000 Perpignan.

Accueil : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Contact : 04 68 50 99 62 ou

clous.perpignan@crous-montpellier.fr

Site du CROUS de Montpellier dont dépend le CLOUS de Perpignan :

<http://www.crous-montpellier.fr/>

Site Trouver un logement :

<https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

• **Les résidences privées** : vous pouvez consulter par exemple les sites :

- <https://www.adele.org>

- <https://www.immojeune.com>

- <https://www.location-etudiant.fr> > Perpignan
- <https://housinganywhere.com/fr/>

• Il existe aussi un **site géré par le CROUS, Lokaviz**, qui recense notamment le **logement étudiant chez les particuliers** : <https://www.lokaviz.fr/>

• **La colocation** : consultez *La carte des colocs*, un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation : <https://www.lacartedescolocs.fr/>

• **D'autres solutions sur le site de Campus France** : <https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Logement

◆ Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : www.visale.fr



LES DÉPLACEMENTS À PERPIGNAN



Si vous arrivez à l'aéroport de Perpignan, vous pouvez profiter d'un accès direct vers le centre ville en utilisant les transports urbains du réseau Sankeo. Si votre avion arrive après 20h30, il est possible de réserver une navette vers le centre ville : <https://www.aeroport-perpignan.com/reseau-bus-sankeo.html>



En ville et dans sa périphérie, empruntez les transports en commun (bus et navettes), de jour et de nuit (sur certaines lignes), à des tarifs jeunes : <https://www.sankeo.com/index.php>



Pour des trajets dans la région, prenez les trains régionaux : www.ter.sncf.com/occitanie
La SNCF et la Région ont mis en place, dans toute l'Occitanie, des billets à 1 euro pour voyager sur les lignes locales :

<https://www.ter.sncf.com> > tarifs et abonnements > EVASIO' 1€

Pensez aussi aux bus pour voyager à petit prix : <https://fr.ouibus.com/> ou <https://www.flixbus.fr/>



Pour le co-voiturage, consultez par exemple le site collaboratif : <https://www.blablacar.fr>



Pour être plus autonome, utilisez les vélos en libre-service du dispositif AlterEco (vélos standard ou à assistance électrique) : <https://www.sankeo.com> > se déplacer > intermodalité > Vélo

◆ Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous propose d'évaluer vos droits : 32 30 ou www.caf.fr

◆ Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap

Prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil. Dans certains établissements, il existe des services spécialisés pour les étudiants en situation de handicap (aide au logement, mais aussi aux transports et aux études). À l'Université de Perpignan, un Bureau d'Accueil des Étudiants Handicapés (BAEH) accompagne les étudiants en situation de handicap :

<https://www.univ-perp.fr/> > Vie étudiante > Étudiants à statut particulier > Étudiants en situation de handicap

Le CROUS, partout à votre service

Trouver une aide et des conseils, se restaurer, se loger, dénicher un job, tout savoir sur la vie étudiante, c'est aussi au CROUS que ça se passe !



Le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) est présent dans les grandes villes universitaires françaises.

Il gère les résidences et les restaurants universitaires, offre la possibilité de rencontrer des assistants sociaux, propose des activités culturelles et des offres d'emplois.



LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

◆ CVEC

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.

- Se connecter sur : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- Plus d'informations et cas particuliers sur :

<https://www.campusfrance.org> > s'organiser > CVEC

◆ Validation de l'inscription

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

LE TITRE DE SÉJOUR

À SAVOIR

• Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS : vous devez le valider en ligne dès votre arrivée en France, sur le site de l'ANEF (Administration numérique pour les Étrangers en France). Cette démarche est à effectuer obligatoirement dans les trois mois suivant votre arrivée : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

• Si vous êtes de nationalité algérienne ou étudiant titulaire d'un visa « concours » ou d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les deux mois » : votre demande de titre de séjour s'effectue à la Préfecture.

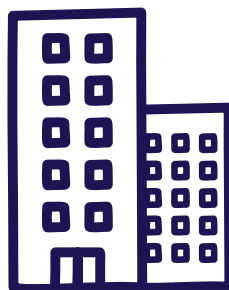
• Si vous possédez un visa « mineur scolarisé » et que vous êtes devenu majeur, vous devez solliciter un titre de séjour directement sur l'ANEF ou auprès de la préfecture de votre lieu de résidence dans les deux mois suivants votre majorité : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour ou VLS-TS, la demande doit se faire au cours du troisième mois avant la date de fin de validité de votre titre en cours sur le site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Ce tutoriel pourra vous aider dans cette démarche : https://www.youtube.com/watch?v=-iGha_yqN04

• Les services d'accueil de votre établissement pourront vous guider en cas de difficultés.

Pour en savoir plus sur les droits et obligations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110>





OUVRIRE UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire, **en ligne ou dans une des agences bancaires qui sont implantées à Perpignan.**

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : www.service-public.fr > Argent > Comptes bancaires > Droit au compte

SE SOIGNER

Se soigner en France est quasiment gratuit, mais il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.**

Connectez-vous au site <https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour en savoir plus :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé

En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités. Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe de médecins, d'infirmières, d'assistantes sociales qui peuvent vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

C'est le cas de l'Université de Perpignan Via Domitia qui dispose d'un Service de Santé Universitaire (SSU).

Adresse : bâtiment H de l'UPVD, 52 avenue Paul Alduy, 66000 Perpignan.

Accueil : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30.

Contact : 04 68 66 21 16, tous les jours de 8h30 à 17h30 ou ssu@univ-perp.fr

Pour en savoir plus :

<https://www.univ-perp.fr> > Vie étudiante > Santé

SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (MUTUELLE)

Il est recommandé de souscrire une assurance complémentaire pour couvrir la totalité des frais de santé qui ne sont pas tous pris en charge par l'assurance maladie obligatoire et gratuite.

Attention : les formules et les niveaux de garanties varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une assurance complémentaire la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site comparatif de mutuelles étudiantes

ASSURER SON LOGEMENT

En France, il est obligatoire d'assurer son logement.

La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible.

N° D'URGENCE

SAMU : 15 Service d'aide médicale urgente.

Police secours : 17 en cas de violences, vol, cambriolage.

Pompiers : 18 en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

Le 112 : numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir ! Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :

- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Étrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année : <http://ecolesdete.campusfrance.org>

- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

TROUVER UN JOB OU UN STAGE

Il est important de disposer de ressources financières suffisantes pour venir étudier en France.

Travailler en France, lorsqu'on est étudiant étranger, est possible à titre accessoire, c'est à dire pour une durée maximum de 964 heures par an. Il ne peut donc s'agir que d'un **salaires d'appoint.**

Attention : pour travailler en France, si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union européenne, vous devez disposer d'un titre de **séjour étudiant** valide.

Pour vous aider dans votre recherche, plusieurs pistes :

- le **Centre Info Jeunes de Perpignan** (rubrique Travailler) : <https://www.infojeunes66.fr/>
- le **CRIJ d'Occitanie** (Centre Régional d'Information Jeunesse) avec sa plateforme d'offres d'emploi et de stages pour tous les jeunes : <https://www.crij.org/fr/>
- le site **Jobaviz du CROUS** pour trouver un job étudiant compatible avec vos études : <http://www.jobaviz.fr>
- le **Forum Entreprises Triolet**, organisé à Montpellier par plusieurs établissements, permet une rencontre entre entreprises et étudiants afin notamment de trouver un stage ou un emploi : <https://forum-entreprises-triolet.edu.umontpellier.fr/>



LES SORTIES À PERPIGNAN /

PRATIQUER UN SPORT

Dans votre université ou dans votre école, vous pouvez avoir un accès gratuit aux multiples activités sportives en vous renseignant au Service des sports de votre établissement ou en consultant le site de l'Université de Perpignan :

<https://www.univ-perp.fr/> > Vie étudiante > Sport

À Perpignan, vous pouvez aussi trouver un choix varié et complet d'équipements sportifs ou de loisirs municipaux : <http://www.mairie-perpignan.fr/fr/sport>

PARTICIPER

Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, locales ou nationales.

Pour en savoir plus :

- se renseigner dans son établissement (Service de la vie étudiante) ou consulter le site de l'Université de Perpignan :

<https://www.univ-perp.fr/> > Vie étudiante > Vie associative

- consulter les sites nationaux : www.animafac.net ou www.letudiant.fr

SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

Perpignan propose de nombreuses façons de se cultiver ou de faire la fête. Théâtres, cinémas, concerts, musées, expositions, rencontres festives, sont au programme et à tarif réduit pour les étudiants, la plupart du temps.

Grâce au Pass'Culture, mis en place par l'Université de Perpignan, profitez d'activités culturelles à prix réduits.

Pour en savoir plus :

<https://www.univ-perp.fr/> > Vie étudiante > Culture > Pass culture

Vous pouvez aussi consulter l'agenda des activités culturelles, souvent gratuites, programmées par le service culture de l'Université de Perpignan :

<https://www.univ-perp.fr/> > Vie étudiante > Culture

Pour se distraire ou se cultiver, à Perpignan, on trouve :

- 4 grands cinémas, avec de nombreuses salles, dont Le Castillet, cinéma d'Art et d'Essai (tarifs étudiants, cartes de fidélité).
- 10 musées (tarifs réduits pour les étudiants).
- 9 salles de spectacle, de théâtre, de danse.
- une dizaine de librairies, dont une institution : la librairie Torcatis, située en plein centre ville. Vous pouvez aussi acheter des livres d'occasion et les revendre à la librairie Cajelice.
- un important réseau de bibliothèques et de médiathèques municipales, autour de la Médiathèque centrale de Perpignan : <http://mediatheques.perpignanmediterraneemetropole.fr/in/fr/>

À Perpignan, pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité, consultez **le grand quotidien régional, L'Indépendant**, disponible en kiosque ou sur internet : <https://www.lindependant.fr/>

Vous pouvez aussi voir l'agenda du site de l'Office de Tourisme de Perpignan :

<https://www.perpignan tourisme.com> > sortir



LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

- Le Castillet, ancienne porte de la ville, de style mauresque, emblème de la ville de Perpignan.
- Le Palais des Rois de Majorque, palais-forteresse unique en France, lieu de manifestations artistiques.
- Le Campo Santo, ensemble religieux incontournable avec la cathédrale Saint-Jean et le cloître.
- La Loge de Mer, au cœur de la ville, un bâtiment gothique et médiéval où on peut prendre un café !
- Le musée des Beaux-Arts Hyacinthe Rigaud, dans un ancien hôtel particulier du XVIII^e siècle.
- Les jardins de la Miranda, aménagés sur les anciens remparts.
- Le Centre d'art contemporain, à 100 mètres de la gare (le centre du monde, selon le peintre Salvador Dali !).

• Le village de Collioure, à 30 km de Perpignan, avec sa plage et son clocher célèbre dans le monde entier.

Pour en savoir (et en voir) plus :

<https://www.perpignantourisme.com/>



LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

MARS-AVRIL

• Festival de musique sacrée (concerts avec tarifs réduits).

MAI

• Nuit européenne des musées, une autre façon de découvrir gratuitement quatre des grands musées de Perpignan.

JUIN

• Festival Ida y Vuelta, festival gratuit et grand public de musique et cultures urbaines (rap, hip-hop, rock, reggae).

• Fête de la musique, de la musique partout dans la ville (concerts gratuits).

• Fête de la Saint-Jean, grande fête traditionnelle, animations et spectacles gratuits dans le centre ville.

JUILLET - AOÛT

• Les Jeudis de Perpignan, tous les jeudis, un festival gratuit des arts de la rue sur les places du cœur de ville.

• Les déferlantes: festival de musique au château de Valmy à Argèles-sur-Mer.

• Les Musicales de Perpignan, série de concerts (souvent gratuits) de musique catalane contemporaine.

SEPTEMBRE

• Festival Visa pour l'image, grand événement dédié au photojournalisme (expositions, projections, rencontres).

• Journées du patrimoine, les lieux de culture locaux à visiter gratuitement.

OCTOBRE

• **Journée internationale de l'Université de Perpignan, organisée par l'Université et ses partenaires locaux.**

• **Fête de la science, dans les laboratoires de l'Université de Perpignan.**

• Les Trobades médiévales, marché médiéval avec troubadours et saltimbanques.

NOVEMBRE

• La Foire Saint-Martin, incontournable événement traditionnel.

• Festival Aujourd'hui Musiques, le festival des créations sonores contemporaines.

Pour en savoir plus :

<https://www.mairie-perpignan.fr/fr> > culture > grands rendez-vous annuels



**ECHANGER
& PARTAGER**



Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

*Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.*



LES CHOSES À SAVOIR

PERPIGNAN,

CHEF-LIEU DU
DÉPARTEMENT DES
PYRÉNÉES-ORIENTALES,
l'un des **13** départements
de la grande Région
Occitanie, de la Méditerranée
aux Pyrénées

PERPIGNAN, capitale de la Catalogne
française. L'une des 4 grandes villes
universitaires de la Région, avec Toulouse,
Montpellier et Nîmes

1350 : le roi d'Aragon fonde la
1^{ère} Université de Perpignan

1979 : le site de Perpignan retrouve son
statut d'université autonome

Perpignan :

120 000  habitants

10 000 étudiants

dont plus de **20%** d'étudiants
internationaux

Université de Perpignan :

9 500 étudiants 

350 doctorants

17 laboratoires
de recherche **2** Ecoles
doctorales

RÉGION OCCITANIE, 3^e RÉGION D'ACCUEIL des étudiants
étrangers en France (plus de 34 000 étudiants internationaux)

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernant tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'accueil des établissements :
<https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/occitanie-552>

CAMPUS FRANCE MONTPELLIER

87 avenue Jacques Cartier, 34000 Montpellier

Station Place de l'Europe

Ouvert sur rendez-vous de 9h à 12h et de 14h à 15h30

Contact : montpellier@campusfrance.org

CAMPUS FRANCE

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - www.campusfrance.org